



Association Occitarame Sète

Compte-rendu du CA du 6 février 2024

Présents : Elsa Cori, Gilles Francou, Frédérique Gallois, Pierre Gautheret, Pierre Govignon, Stella Guardiola, Jean Paul Ingremeau, Thérèse Moizan.

Excusé : Jacques Giverneau.

Secrétaire de séance : Elsa Cori

1. Point trésorerie

Thérèse Moizan fait le point afin de traiter les dernières informations.

2. Local

Un courrier a été adressé par Elsa Cori au Directeur Général des Services de la mairie de Sète afin de trouver une solution quant au local que le club recherche depuis plusieurs mois.

3. Approbation du compte-rendu du CA du 9 janvier 2024

Le compte-rendu du précédent conseil d'administration a été approuvé à l'unanimité avant envoi.

4. Licences

Le club est en attente d'une réponse de la Ligue et il manque encore plusieurs lieux de naissance et nationalité à renseigner du côté des adhérents pour finaliser les prises de licences. Une modification de la fiche d'inscription est à prévoir pour la saison prochaine afin d'ajouter le lieu de naissance et la nationalité.

Les dates des compétitions pour l'année 2024 sont les suivantes :

Championnat de France :

- Dimanche 24 mars à Istres
- Dimanche 14 avril à Théoule-sur-Mer
- Dimanche 28 avril à Gruissan
- Les finales : Dimanche 26 mai à Sérignan

Coupe de la Ligue région Occitanie : Dimanche 22 septembre à Collioure

Coupe de France : Samedi 28 et Dimanche 29 septembre à Sète

5. Nettoyage annuel des barques

Les barques ont été nettoyées au brise-lames le vendredi 2 février 2024.

Le rendez-vous est pris pour le carénage auprès de l'Association des Pêcheurs Amateurs Plaisanciers de Sète : vendredi 15 mars à 14h. Nous disposons de 6 jours pour réaliser l'entretien des barques.

Les travaux prévus pour les 3 barques en-dessous de la ligne de flottaison : grattage, ponçage, couches d'antifouling.

La peinture des œuvres mortes (parties émergées) sera réalisée dans la mesure du possible sur une des barques.

Attention, une restriction sur l'eau douce est en cours et risque d'annuler l'accès au Kärcher. L'eau de mer sera donc utilisée.

Une remise à l'eau semble possible lundi 18 mars pour 2 des barques mais elles resteront indisponibles le temps nécessaire.

Il faut penser à réclamer la clé pour un accès le week-end (caution 10€).

Les bonnes volontés qui souhaiteraient participer aux travaux d'entretien peuvent se rapprocher de leur barreur. Il en va de même pour le nettoyage hebdomadaire des barques dont le calendrier a été transmis à tous les adhérents.

6. Escale à Sète

Occitarama a une barque de 8 engagée pour l'initiation à la rame des vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2024 (9h30-13h / 14h-18h). Voici les modalités d'organisation :

- L'embarquement se fera au bout d'un des pontons en ciment de la Criée.
- Les équipages compteront 4 rameurs, 1 barreur et 1 personne à quai pour tenir le bateau lors de l'embarquement et du débarquement. 5 personnes maximum seront embarquées pour l'initiation dont 2 enfants de -14 ans maximum, ces derniers auront l'obligation de porter un gilet. Un rameur de la barque devra aider les passagers à l'embarquement et au débarquement.
- L'initiation durera 30 minutes. Le parcours partira du ponton puis passage devant la Criée, demi-tour à hauteur du restaurant Le Boucanier et retour.
- L'équipage de fin de matinée déjeunera à la cantine entre 13h et 14h.

Une barque mixte est aussi invitée à représenter Occitarama lors du Défi d'Occitanie. L'équipage sera mixte : 3 femmes et 3 hommes à la rame + 1 barreur.

Le rendez-vous est fixé le dimanche 31 mars devant le club Cettarames pour une phase qualificative (parcours de 2km). Les 12 meilleurs temps seront ensuite qualifiés pour les sprints de l'après-midi, dès 14h30, devant les gradins installés sur le quai Aspirant Herbert.

Festirame recensera les volontaires pour l'initiation à la rame et une compétition en interne permettra de qualifier l'équipage qui représentera le club pour le Défi.

7. Vogalonga

Une barque de 8 pourra être engagée pour la Vogalonga.

Levage programmé pour le jeudi 16 mai : Marinette (à confirmer)

Le club prendra en charge le coût des inscriptions.

Selon le nombre de retours positifs auprès de Festirame, une sélection devra être faite.

8. Facebook

Le sondage à propos de la nomination d'un deuxième administrateur du groupe Facebook du club a réuni 100 réponses dont 99 favorables.

Un courrier sera prochainement adressé à Sally Sallinaires, seule administratrice actuelle.

9. Site Internet

Un cahier des charges a été rédigé par Frédérique Gallois après concertation avec Elsa Cori et Gilles Francou afin de lancer un appel d'offres à divers professionnels.

Les idées principales de la refonte du Site Internet sont les suivantes :

- Simplifier la maintenance
- Améliorer la communication avec les adhérents
- Changer le nom de domaine
- Créer un espace pour les adhérents afin de gérer notamment les réinscriptions
- Présenter les activités du club pour les visiteurs non-adhérents

Les différents professionnels devant être contactés prochainement :

- Infolien
- Acelys
- Christophe Morvan
- Nikola Guégan
- Philomène Béliard

10. Divers

Certains adhérents n'ont pas compris pourquoi ils avaient été dotés d'un t-shirt et non d'un sweat-shirt. Il serait opportun de rappeler lors de l'inscription que chaque nouvelle adhésion donne lieu à la dotation d'un t-shirt et que chaque année d'adhésion supplémentaire entraîne une dotation autre dont la nature change chaque année.

Il manque encore une deuxième heure de rame pour plusieurs adhérents. Le CA souhaiterait avoir une vue sur le planning actualisé.